

Marseille, le 23 janvier 2010

Madame, Monsieur,

L'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) travaille depuis de longues années en faveur du développement de la langue occitane (ou langue d'oc). Il revendique aussi pour notre langue un statut légal qui soit favorable à ce développement. La loi est l'affaire de l'État mais les collectivités peuvent influencer afin que la législation progresse.

A l'occasion des élections régionales prochaines nous souhaitons vous poser quelques questions relatives à ce que peut faire un Conseil Régional pour la langue occitane.

Nous interrogeons toutes les candidates et tous les candidats têtes de listes des régions concernées par la langue occitane. Nous publierons les réponses sur le site de l'IEO et nous les enverrons à nos adhérents et à tous les réseaux qui ont participé à la grande manifestation pour la langue occitane de Carcassonne en octobre dernier. Nous organiserons également une communication vers la presse avec les réponses, ou les non-réponses, des candidats.

L'IEO a participé activement à l'organisation de la grande manifestation qui s'est déroulée le 24 octobre dernier à Carcassonne et où se sont rassemblées 25 000 personnes pour demander la mise en place d'une politique linguistique audacieuse en faveur de notre langue de la part des collectivités territoriales et de l'Etat.

L'IEO est aussi en relation étroite avec les autres fédérations de promotion des langues territoriales de France et a participé à élaborer un texte qui résume les demandes communes aux diverses langues.

Notre action est une action d'opérateur linguistique de terrain (édition, animation, cours pour adultes, socialisation de la langue...) mais aussi une action revendicative indépendante de toute organisation politique ou syndicale. Nous travaillons en relation avec les collectivités qui souhaitent faire progresser la situation de l'occitan.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne-Marie Poggio
Vice-présidente de l'IEO

Pierre Bréchet
Président de l'IEO Provence-Alpes
Côte d'Azur

